

FEUILLE DE ROUTE POUR L'HARMONISATION DES INITIATIVES PRSP/ARSM

I. Gouvernance :

Renforcement de la coordination entre la SSA/ARSM et le PRSP.

- Création d'un « Comité de coordination » chargé de superviser les travaux d'harmonisation ainsi que toute autre tâche jugée nécessaire.
- Révision du Protocole de 2014 et extension de son champ d'application à d'autres pays du PRSP afin de permettre le partage d'informations.
- Réexamen, actualisation et adoption du projet de Protocole tripartite entre le PRSP, le CRCO et le CRFIM afin de formaliser la coopération et la coordination.

Renforcement de la coopération entre le PRSP, la SSA/RMSA et les autres initiatives pertinentes (telles que la SADC, les ORGP/ORP, CRIMARIO, etc.) engagées dans la lutte contre la pêche INN dans la région :

- Désignation de points focaux.
- Mise en place d'un Groupe de travail technique.
- Conclusion de mécanismes formels de coopération avec les autres initiatives (protocoles d'accord, protocoles, etc.) afin de garantir la mise en œuvre de l'orientation retenue.
- Obtention de l'adhésion des États membres participants au PRSP et au cadre de gouvernance proposé.

II. Communication :

- Instaurer une culture de partage de l'information entre les initiatives chargées de lutter contre les activités illicites en mer.
- Étendre l'utilisation des plateformes de communication existantes :
 - Mettre en place un cadre garantissant à la SSA/RMSA l'accès aux informations pertinentes dans StarFish et au PRSP l'accès aux informations pertinentes dans MAS et à l'ARSM/SSA, conformément au Protocole tripartite.
 - Accorder et **faciliter** les droits d'accès appropriés à StarFish..
 - Examiner la possibilité d'utiliser d'autres plateformes existantes, telles que IORIS et Seavision, déjà employées par la RMSA et la FAO GIES, en complément de StarFish et MAS.
- Lors de l'adoption de MAS, examiner les éléments suivants, par l'intermédiaire d'un groupe de travail sur le partage de l'information, afin de s'assurer qu'il réponde aux exigences du Groupe de travail technique :
 - À quelles fins précises la plateforme sera-t-elle utilisée (opérations ciblées, partage régulier de renseignements, etc.) ?
 - Quelles catégories d'informations devront être partagées ?
 - Qui aura accès à quelles informations (niveaux d'accès définis) ?

- Élaborer conjointement une stratégie de communication pour le PRSP et la SSA/RMSA couvrant les domaines de coopération. Cette stratégie devra englober à la fois la communication interne entre États membres et la communication externe, en cohérence avec les stratégies et procédures de communication-cadres pertinentes.

III. Opérations :

- Coopération dans toutes les opérations contre la pêche INN
- Étudier ensemble la zone de patrouille PRSP et l'ARSM (CRFIM et CRCO) avant, pendant et après les patrouilles régionales de surveillance de pêches, notamment en ce qui concerne l'analyse, la gestion des risques, la planification et la mise en œuvre des patrouilles.
- Coopération dans toutes les opérations relevant des mandats respectifs des parties.
- Legal finish : collaboration visant à consolider le traitement juridique des patrouilles de l'ARSM relatives aux infractions sur les pêches et connexes, y compris la collecte de preuves.
- Partage de l'accès aux outils et/ou aux moyens (à intégrer dans le Protocole tripartite).

IV. VMS

- Définir précisément la finalité de l'accès de l'ARSM aux données VMS afin d'en justifier la nécessité auprès des États membres et d'exposer les garanties prévues en matière de protection des données.
- Faciliter l'accès aux données VMS nationales en réexaminant le mandat des OLI pour l'accès aux données nationales, en analysant les contraintes juridiques relatives au partage des données VMS dans les législations nationales et en organisant des ateliers ad hoc de sensibilisation.
- Déployer à court terme des agents des CSP au sein des centres de l'ARSM lors d'opérations conjointes de patrouille afin de renforcer la compréhension mutuelle et la coopération.
- Accorder à l'ARSM un accès direct au VMS régional (à la suite de la signature du Protocole tripartite). Cet accès direct viendra compléter les informations disponibles via l'AIS et les listes partagées de navires de pêche autorisés.
- Identifier et examiner les modalités d'optimisation de l'accès à d'autres moyens technologiques, notamment les satellites et autres technologies de télédétection (à intégrer dans le Protocole tripartite). Les activités de SCS des pêches et de sécurité maritime reposent sur de nombreux outils communs pour renforcer la connaissance du domaine maritime (MDA). Si certains outils sont en accès libre, d'autres sont soumis à abonnement ; une analyse des outils utilisés par le PRSP et l'ARSM et, lorsque cela est possible, la mutualisation des abonnements permettra de générer des économies au bénéfice des deux initiatives et de leurs États membres.

Renforcement du traitement juridique

Améliorer le suivi juridique, notamment par une coopération accrue en matière de collecte de preuves (y compris par l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées — SOP). L'établissement de SOP pour les étapes essentielles de la constitution des dossiers, en particulier la collecte des preuves, accroîtra la probabilité de dissuasion des activités illicites liées la pêches INN.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE :

Objet	Échéance	Responsables	Observations
Dresser l'état des lieux de l'opérationnalisation des VMS au niveau national		Centres nationaux	Il s'agit d'un préalable à toutes initiatives visant à renforcer la collaboration dans le cadre du partage des informations entre PRSP/ARSM.
Mise en place du Groupe de travail	Mars 2026	Secrétariat COI	
Début des travaux du GT en vue de l'établissement du SOP	Avril 2026	Membres du Groupe de travail/Secrétariat COI	
Début des travaux en vue de l'établissement du MoU PRSP/CRCO/CRFIM	Mars 2026	Membres du Groupe de travail/Secrétariat COI/SSA	
Soumission d'une première ébauche de MoU	Fin mars 2026	Membres du Groupe de travail/Secrétariat COI/SSA/COPIL ARSM/PRSP/DUE	
Validation du MoU	Mai 2026	Membres du Groupe de travail/ COPIL ARSM/PRSP/DUE Secrétariat COI/SSA	Organisation d'une réunion COPIL ARSM/PRSP en marge du COPIL ARSM
Finalisation des travaux	Juin 2026	Membres du Groupe de travail/Secrétariat COI/SSA	-Projet de MoU -Projet pour les Arrangements techniques

			-Projet sur les cadres juridiques
Organisation d'opération coordonnée préventive en mer	Mars/avril 2026	CRCO	
Mise en place des matériels et équipements et accessoires	Décembre 2026		-
Formation et entraînement	Février 2027	Membres du Groupe de travail, 02 centres régionaux, centres de Surveillance des Pêches	-
Instauration du réseau de partage d'information	Janvier 2027	Membres du Groupe de travail, 02 centres régionaux, centres de Surveillance des Pêches	- Respectant les protocoles établis
Exercice de table	Mars 2027	Membres du Groupe de travail, 02 centres régionaux, centres de Surveillance des Pêches, centre national	- Test des protocols - Test SOP
Planification d'une opération régionale conjointe	Avril -May 2027	Membres du Groupe de travail, 02 centres régionaux, centres de Surveillance des Pêches, centres nationaux	
Opération conjointe	Since June 2027	Membres du Groupe de travail, 02 centres régionaux, centres de Surveillance des Pêches, centres nationaux	- Test SOP